

Territoires pionniers, des résidences architecturales à l'échelle d'un bassin versant

Retour aux sources

Rédaction : l'École du terrain, décembre 2023 Entretiens avec Elisabeth Taudière et Nina Normand / Territoires pionniers ; Camille de Gaulmyn et Boris Fillon / architectes en résidence, agence degré

Après avoir accompagné depuis dix ans des résidences d'architectes sur son territoire, la Maison de l'architecture de Normandie élargit son champ d'action à l'échelle naturelle, biorégionale, d'un bassin versant pour repenser notre rapport politique au vivant et fédérer encore davantage d'acteurs et d'actrices.



En résumé

Territoires pionniers - Maison de l'architecture Normandie

Budget de l'association : 250 000€ annuels dont 84 000 € (DRAC Normandie), 60 000 € (Région Normandie), 2 500 € (réseau des maisons de l'architecture), 24 600 € (collectivités du territoire)

Chronologie

1982 : Création de la Maison de l'architecture de Basse-Normandie **2005** : Organisation de premiers événements de médiation **2010** : Lancement des résidences d'architecture **2015** : La Maison de l'architecture de Basse-Normandie devient Territoires pionniers | Maison de l'architecture - Normandie, structure culturelle nouvelle génération **2017** : Édition des premiers livrets de restitution de résidence **2022** : Lancement des premières résidences à l'échelle biorégionale

Sur un des flancs du château de Caen, un petit passage à la dérobée file vers le centre-ville. Au bout, peint en blanc sur fond bleu, d'une écriture *vintage*, un slogan : « Retroussons nos manches. Ça ira encore mieux ! ». Le mur appartient à Territoires pionniers, la Maison de l'architecture de Normandie, mais le slogan est plus ancien. Il fait mémoire des lendemains de la guerre et de cet appel aux Caennais à reconstruire leur ville, détruite aux deux tiers par les bombardements anglo-américains dans la foulée du Débarquement. Pourquoi le reprendre aujourd'hui ? Pour inciter à un nouvel élan collectif dans le domaine de l'architecture ? C'est en tout cas la mission que s'est assignée Territoires pionniers qui se présente comme « une structure culturelle régionale de médiation architecturale et urbaine, avec un rôle d'animateur du réseau régional des acteurs de l'acte de construire, et plus largement des acteurs intéressés par les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme, de la ville et des territoires ruraux ». Cette association loi 1901 fait partie du réseau qui réunit 32 Maisons de l'architecture de France et au-delà. Concentrée sur la Basse-Normandie, elle a été créée en 1982. D'abord abritée dans un local du Conseil régional de l'Ordre des architectes de Normandie, qui a contribué à sa création, elle s'est depuis autonomisée pour devenir une actrice incontournable de son territoire.

Des structures d'accompagnement ou de médiation dans le domaine de l'architecture, comme autant de permanentEs maillant le territoire, Caen et sa région n'en manquent pas. Du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Calvados, créé en 1977 par la loi sur l'architecture, et principalement financé par une portion de la part départementale de la taxe d'aménagement, au Pavillon, lieu d'exposition et de sensibilisation à l'architecture créé en 2014 par la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la Mer, en passant par le Conseil régional de l'Ordre déjà cité, Territoires pionniers se singularise par son positionnement. Moins institutionnel que le CAUE, présidé par unE éluE locale et dont le conseil d'administration est composé notamment d'élusEs et de représentantEs de l'État ; moins parapublic que le Pavillon, dirigé par une ancienne chargée d'études en urbanisme de la Ville. Ce prisme culturel lui permet d'envisager l'architecture dans une acception plus large que celle du bâti et de la construction. Elle s'ouvre aussi aux modes de vie, aux usages et aux espaces paysagers, bref à l'habité en général, considéré comme « un bien commun en mouvement ». « L'architecture devient une aventure collective à laquelle chacun peut prendre part », est-il écrit dans son programme.

Dès lors, comment une Maison de l'architecture s'appuie-t-elle sur la connaissance qu'elle a de longue date de son territoire, et de ses acteurs et actrices, pour transformer son travail de médiation et, plutôt que de faire venir les personnes à elle, d'accompagner les projets sur le terrain ? Elle accueille en résidence unE architecte ou unE professionnelLE (paysagiste, urbaniste, photographe, cuisinier...) dont les productions sont variées (film, reportage photo, publications...). Comment la résidence d'architecture qu'elle propose s'avère-t-elle être un outil d'accompagnement renforcé pour les projets d'aménagement de nombreuses communes du territoire ? La Maison de l'architecture devient ce tiers-acteur entre les citoyenNEs et les élusEs ; entre les élusEs et les services déconcentrés de l'État ; et entre élusEs. En quoi l'élargissement de sa vision de l'architecture aux milieux de vie, et de son champ d'action non plus à l'échelle administrative de la Normandie mais à celle, naturelle, du bassin-versant de l'Orne ou de la Siennne, lui permet-elle de fédérer encore davantage d'acteurs et d'actrices dans une transformation plus globale et plus opérationnelle des manières de faire de l'architecture ?

D'une médiation traditionnelle à un accompagnement renforcé : la résidence d'architecture

Dans la foulée de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), votée en 2000, qui impose notamment une plus grande concertation des projets architecturaux avec les habitantEs, et de

la réunion des Maisons de l'architecture en réseau national, en 2005, Territoires pionniers s'associe à la Maison de l'architecture de Normandie – Le Forum (ex Maison de l'architecture de Haute-Normandie) pour co-organiser le « mois de l'architecture contemporaine en Normandie » qui propose des conférences, des ateliers, des rencontres et des visites afin de sensibiliser un large public. Dans le cadre de ces activités, Territoires pionniers nourrit des échanges réguliers avec le responsable de la médiation culturelle à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Normandie. Avec la chargée de mission tourisme culturel et développement des territoires ruraux au Ministère de la culture, il propose en 2010 à Territoires pionniers d'imaginer des résidences d'architecture, une méthodologie inédite pour aller à la rencontre du territoire. « Tous les deux étaient passés par l'enseignement agricole, raconte Elisabeth Taudière, architecte et directrice de Territoires pionniers. Ils savaient que les lycées agricoles étaient très ancrés dans leur territoire et qu'ils avaient aussi des missions de diffusion ou d'action sur le terrain. Ils entrevoyaient l'intérêt d'y accueillir des architectes pour questionner les futurs agriculteurs sur leurs pratiques, leur impact sur le territoire, au-delà de la seule activité agricole. Ils nous ont ainsi proposé d'y expérimenter des résidences d'architecture ».

Se met ainsi en place, dans un contexte rural et agricole, ce qui deviendra l'une des singulières manières de faire de Territoires pionniers : la résidence d'architecture. « Ce ne sont pas les gens qui viennent à nous, mais nous qui allons vers eux », résume Elisabeth Taudière. Parallèlement à ses actions classiques de médiation auprès du grand public, la Maison de l'architecture lance des appels à résidence de six semaines réparties sur six mois auprès d'architectes ou de paysagistes. Les démarches et productions sont variées, mobilisant souvent des media artistiques (film, photo, installation...). « Notre premier levier est culturel, au sens de l'imaginaire, de la manière dont on habite quelque part, ce patrimoine immatériel qui fait aussi partie de l'habité. Les résidences ne sont pas à proprement parler des permanences architecturales au long cours, au sens où les architectes n'accompagnent pas un projet architectural ou urbain à construire, mais interviennent en amont pour donner à voir et comprendre le déjà-là ». D'abord expérimentées dans des établissements d'enseignement agricole, ces résidences vont ensuite essaimer dans des communes avant, aujourd'hui, d'être menées à l'échelle d'un territoire géographique plus large tel que les gorges de la Rouvre ou le bassin versant de l'Orne.

« L'objet des résidences a évolué avec les années. Au départ, il s'agissait de révéler le patrimoine à ses habitants. Ensuite s'est ajoutée l'idée de réfléchir ensemble aux moyens de le faire (re)vivre. Aujourd'hui la troisième dimension est de créer les conditions d'un premier acte de transformation écologique et sociale afin de faire face ensemble aux enjeux climatiques »

Elisabeth Taudière, architecte et directrice de Territoires pionniers

En somme, des résidences de plus en plus collectives¹, qui donnent à de jeunes architectes un accès à ces nouvelles manières de penser et bâtir nos lieux de vie. Les collectivités, souvent à l'initiative de la commande, financent une partie de la résidence (environ 15 000 €) et mettent à disposition un hébergement et un espace de travail pour deux personnes. Une convention est signée entre la Maison de l'architecture, la collectivité et les professionnelLES en résidence.

Allier action et recherche, révéler les savoirs pratiques et sensibles du territoire

D'année en année, les résidences vont également se matérialiser dans des livres et nourrir ainsi, en retour, la réflexion de Territoires pionniers. La recherche-action des jeunes collectifs

d'architectes sur le terrain permet un retour réflexif de l'association sur les enjeux et la portée de ses pratiques. La résidence installée dans le quartier Caponière de Caen a ainsi cartographié les possibles usages des lieux dans un livret comprenant des récits illustrés. À Saint-Sauveur-Villages, c'est un livret avec le pain comme fil rouge, de la graine à l'assiette, qui permet de raconter le territoire. Dans le territoire de la Rouvre, une carte sensible du territoire a été complétée par les habitantEs. Ou comment ces résidences produisent un savoir pratique du territoire comme des outils d'enquête et de partage. « La transmission de l'expérience est, pour nous, aussi importante que le projet mené ».



Livret de la résidence "Ce que le pain dit du pays"

Chaque résidence est unique, dépendante de la personnalité des architectes qui l'incarnent et en adaptent la forme à son objet. Certaines ont même pu déplacer le cadre de la commande publique. Ce fut le cas à Valdallière, commune nouvellement créée suite à la fusion de quatorze municipalités, dont le regroupement des services administratifs questionnait le devenir de leurs mairies, désormais sous-utilisées. L'architecte Margaux Milhade et la paysagiste Camille Fréchou firent glisser leur résidence vers une permanence pré-opérationnelle, plus technique. Elles réussirent à convaincre la commune nouvelle de profiter de ces lieux rituels de la démocratie locale pour initier une gouvernance plus partagée et pour les réinvestir en « maisons communes », lieux de proximité et de rassemblement. La résidence eut une suite. Mis en confiance par cette première expérience et par le réseau d'acteurs et d'actrices régionales fédéré par Territoires pionniers, le directeur général des services de la commune s'est à son tour autorisé à expérimenter en lançant un appel d'offre pour une permanence d'un an afin de réfléchir avec les habitantEs à la programmation ouverte des anciennes mairies. La même méthode a ensuite été appliquée à une friche commerciale de la commune.

« Nous travaillons sur des sujets qu'il faut vraiment démêler, très compliqués, où il y a plein d'acteurs et actrices, et où il faut vraiment impliquer la population. Dans ce cas-là, on a besoin de prendre un peu plus de temps en phase pré-opérationnelle, il y manque une pièce du puzzle, et ça peut être la résidence »

Margaux Milhade, ancienne résidente à Valdallière et architecte au CAUE du Finistère

La résidence d'architecture est ainsi une manière de faire aisément répliquable, appropriable, déclinable sur d'autres territoires et par d'autres institutions liées à l'architecture. Pour preuve, Margaux Milhade a depuis rejoint le CAUE du Finistère où elle a importé cette pratique. En parallèle de sa mission de conseil auprès d'une multitude de communes du département, ce CAUE a fait le choix de concentrer une partie de ses moyens financiers, humains et techniques pour accompagner de manière renforcée et dans la durée trois communes par an.

De la région à la biorégion : un changement d'échelle pour déplacer et reterritorialiser les pratiques

Progressivement, les résidences maillent le territoire bas-normand et transforment la vision de l'équipe de Territoires pionniers. Cette transformation est également précipitée par des lectures et des rencontres. D'abord avec Mathias Rollot, architecte, auteur de deux livres sur les biorégions comme territoires du vivant², lieux de vie dessinés par des limites naturelles et dont les caractéristiques géologiques, climatiques, hydrauliques et écologiques singulières permettent d'accueillir des communautés vivantes humaines ou non humaines. « Pour Mathias Rollot, explique Elisabeth Taudière en racontant leur rencontre, Territoires pionniers est en train d'expérimenter cette vision : révéler le patrimoine à ses habitants et la manière dont on y vit participe des démarches qui pourraient se dire biorégionales. En tout cas, elles participent à l'ancrage des habitants là où ils se vivent ». La seconde rencontre est un ricochet puisqu'elle se fait avec Marin Schaffner, originaire de Normandie, ethnologue de formation, et co-auteur, avec Mathias Rollot, d'un livre sur le biorégionalisme paru aux éditions Wildproject. En 2021, il accompagne Territoires pionniers pour la réalisation du livre publié pour les 10 ans des résidences et poursuit depuis plus de trois ans maintenant sa collaboration avec l'équipe. « Ces rencontres ont été l'occasion de questionner ce que nous faisons déjà en reliant nos pratiques à des approches plus théoriques ».



Illustration de la couverture de "Révéler, cultiver, habiter. Retour sur une décennie d'architectes en résidence" © Marine Duchet

Ce concept de biorégion, expérimenté sur le terrain par Territoires pionniers, a décentré sa position et élargi son périmètre d'action. En lien avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) normand, un groupe de scientifiques de l'université de Caen qui régionalisent les conséquences prévisibles du réchauffement climatique en Normandie et avec le Campus des transitions de l'antenne caennaise de Sciences Po Rennes, l'approche de Territoires pionniers, déjà attentive au déjà-là, devient plus ouvertement écologique. Surtout, elle se pense désormais à une échelle non plus administrative (un quartier, une commune, une intercommunalité, un département...) mais à celle, géographique, biorégionale du bassin-versant.



Atelier de cartographie sensible dans le cadre de la résidence "Au nom de la Rouvre" © Studio Tonus

« Au nom de la Rouvre » a été, en 2022, la première résidence organisée à l'échelle d'un territoire géographique. Les architectes Camille de Gaulmyn et Boris Fillon ont pu y faire un « pas de côté » par rapport à leur pratique professionnelle, dans le bureau d'étude environnement Franck Boutté Consultants à Paris pour la première, à l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer pour le second. « Dans le cadre de cette résidence, explique-t-il, on peut comparer l'architecte à une sorte de médecin généraliste qui vient prendre la température du territoire. » Cette métaphore de l'architecte en permanence comme médecin du territoire, de la permanence architecturale comme médecine de campagne avait déjà été tissée par Nicolas Duverger, directeur du CAUE du Finistère qui, on l'a vu, a importé cette pratique de la résidence d'architecture³. Grâce à l'outil d'une « carte vivante du territoire », où chaque habitantE, même les élèves des collèges, vient indiquer où il ou elle habite, où il ou elle fait ses courses, où il ou elle se ressource en nature, les deux architectes ont ainsi composé une carte sensible avec ses « points lieux de vie » pour comprendre comment ce territoire est habité aujourd'hui et comment il peut l'être dans cet avenir rendu incertain par le réchauffement climatique qui, dans cette zone bocagère, aiguise la question des niveaux d'eau et de la pérennité des prairies. D'une cartographie des attachements, ces échanges se sont transmués en une réflexion sur la gestion de l'eau. Une synthèse des retours en fin de résidence aura permis de nourrir le passage à des solutions concrètes de la part des acteurs et actrices locales.



Résidence "Au nom de la Rouvre" © Studio Tonus

Territoires pionniers travaille aujourd'hui à l'échelle du bassin-versant de l'Orne, le fleuve qui traverse Caen et serpente dans deux départements, l'Orne et le Calvados. « La seule façon d'habiter du vivant se fait autour d'une géographie considérée sans les humains, et elle est d'abord passée par les fleuves. D'ailleurs, les humains se sont aussi basés sur les cours d'eau pour habiter et pour se déplacer ». Le décentrement d'échelle s'accompagne d'un décentrement de regard : ne plus réfléchir en fonction du bassin de vie d'unE humainE mais du bassin versant d'un fleuve et d'une multitude d'êtres vivants (des plantes en passant par les saumons). « Et ça change tout ! », confirme Elisabeth Taudière. Cette échelle permet de réaliser que des échelons administratifs et politiques souvent en rivalité sont écologiquement solidaires, d'amont en aval, des sources jusqu'à l'estuaire.

« L'eau est un bon élément pour se réunir. Les élus sont d'ailleurs en train de travailler à un plan territorial de la gestion de l'eau. La sécheresse sévit dans la plaine de Caen, les agriculteurs en souffrent et il commence à y avoir des tensions autour de cette ressource »

Elisabeth Taudière, architecte et directrice de Territoires pionniers

En 2022, le paysagiste Maël Trémaudan devient professionnel associé de Territoires pionniers. Il travaille, à l'échelle du bassin-versant de l'Orne, à une lecture des strates du paysage. « Quand on réalise qu'il a fallu 10 000 ans pour que se constitue un mètre d'épaisseur de terre fertile dans la plaine de Caen, et que l'on voit les projets d'aménagement, les pratiques agricoles et les mobilités autour de nous, on se dit qu'il n'est plus possible de dilapider un patrimoine aussi précieux ». L'expérience de la carte stratigraphique a été continuée avec une enquête biorégionale, dans l'esprit des travaux pratiques de Bruno Latour. La première question posée dans le quiz biorégional souvent utilisé par Territoires pionniers consiste à tracer le chemin de l'eau que l'on boit, des précipitations jusqu'au robinet. « Ces questions

invitent à mener l'enquête en tant que citoyen et mettent en exergue tous les points du territoire qui participent de notre subsistance ». Les prochaines résidences de bassin-versant seront davantage culturelles, passant par des projets photographiques ou des balades sensibles.

« Les climatologues et les hydrologues du GIEC normand sont heureux de partager leurs recherches avec nous. Ces médiations artistiques et culturelles permettent aussi de les adapter à différents publics »

Nina Normand, chargée de la coordination à Territoires pionniers

Leurs recherches ainsi que celles de Maël Trémaudan sont ainsi déclinées à l'envi. Des étudiantEs d'une école d'art travaillant sur l'écologie du livre y ont ainsi assisté, en prélude à trois jours d'immersion en Suisse normande pour réfléchir aux enjeux territoriaux de leur filière. Ils et elles ont rencontré une historienne spécialiste des moulins dans la vallée de la Vire qui permettaient auparavant de fabriquer du papier en recyclant des vêtements en chanvre ou en lin, fibres cultivées localement, technique ancienne plus écologique que le bois et qui pourrait inspirer notre modernité.



Événement organisé dans le cadre de Chantiers Communs © Alban Van Wassenhove

L'échelle du bassin-versant permet ainsi à Territoires pionniers d'être ce tiers de confiance qui relie au fil de ses différentes résidences, fédère une plus grande diversité d'acteurs et d'actrices et les associe dans une approche plus globale, mais aussi plus stratégique, plus concrète. Par ses expériences de terrain et son ancrage local, Territoires pionniers a colligé une mine d'informations, qu'elle partage chaque année au fil de la programmation de *Chantiers communs*, l'événement régional qu'elle coordonne depuis 2019 en Normandie au mois de mars. Soit l'exemple d'une Maison de l'architecture qui a prouvé que le temps long de son implantation territoriale et de son action culturelle permettait, en la reterritorisant, de contribuer à transformer la commande publique. Et que le changement d'échelle, d'une région à une biorégion, du local au global, faisait d'elle, comme le résume Nina Normand, « une structure culturelle engagée pour accompagner les transformations écologiques et sociales, et

se préparer au changement climatique ».

Bibliographie

Notes de bas de page

1. Voir *Révéler, cultiver, habiter. Retour sur une décennie d'architectes en résidence*, Caen, Territoires pionniers - Maison de l'architecture Normandie, 2021. Recueil de témoignages, de retours critiques et pistes prospectives dirigé par Elisabeth Taudière et Marin Schaffner
2. Mathias Rollot, *Les territoires du vivant, un manifeste biorégionaliste*, Marseille, Wildproject, 2023 et Mathias Rollot, Marin Schaffner, *Qu'est-ce qu'une biorégion ?*, Marseille, Wildproject, 2021
3. Sur cette question, voir Hugo Martin, « La permanence architecturale, une médecine de campagne », *Gestions hospitalières*, n°620, novembre 2022